Grand Poitiers Communauté urbaine

Biodiversité et climat

La biodiversité c'est le tissu vivant de notre planète, dont nous faisons partie. Elle est au cœur de nos vies. Elle est impliquée dans notre quotidien et pourtant de grands enjeux qui pèsent sur elle.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité, ou diversité biologique, est définie comme la variété de la vie sur Terre sous toutes ses formes. Elle comprend le nombre d'espèces, leur variation génétique et l'interaction de ces formes de vie au sein d'écosystèmes complexes.

Un million d'espèces animales et végétales (sur un total estimé à 8 millions) pourraient disparaître de la Terre dans les prochaines décennies si aucune mesure n'est prise pour freiner cette tendance. Cela souligne une crise d'extinction massive des animaux et des plantes en cours, la première depuis la disparition des dinosaures, il y a environ 65 millions d'années.

Aujourd'hui, 5 causes d'érosion de la biodiversité sont identifiées :

- le changement d'usage des terres et de la mer
- l'exploitation directe de certains organismes
- le changement climatique
- la pollution
- les espèces exotiques envahissantes.

Action du plan climat

Grand Poitiers agit contre le changement climatique avec le Plan Climat Air Énergie Territorial(https://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-r438.html) (PCAET) qui est un outil de planification stratégique et opérationnel dont l'ambition est de lutter contre le dérèglement climatique. Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Schéma Directeur des Énergies, le PCAET de Grand Poitiers définit 80 actions concrètes pour mettre en œuvre les enjeux préalablement déterminés.

Cette stratégie de transition écologique est indispensable pour répondre aux enjeux environnementaux globaux.

Les actions du plan climat sur la biodiversité se concrétise par :

- *Zéro pesticide*

Depuis de nombreuses années et ceci bien avant l'interdiction légale, la collectivité a abandonné progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, polluants et biocides, dans l'entretien des espaces verts.

- *La gestion différenciée*

Elle consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts en fonction de leurs caractéristiques et leurs usages (sportifs, de loisirs). La fauche tardive permet ainsi la création de prairies naturelles, favorisant la biodiversité.

La diversité végétale

Les végétaux forment la base de la chaîne alimentaire. Pour accueillir un grand nombre d'insectes et autres petites bêtes, il faut diversifier les essences de plantes et fleurs.

Des habitats pour la faune

Au programme : installation de ruchers, abris à insectes, etc. De nombreuses espèces trouvent également dans les bâtiments, ponts, murs de soutènement, des espaces de vie. Les travaux tiennent compte de ces habitats. En complément, nichoirs à oiseaux et abris à chauve-souris sont aménagés dans les écoles, sur les églises, etc.

Lutte contre les espèces invasives

Les espèces exotiques envahissantes sont une des causes de l'érosion de la biodiversité. Elles font l'objet d'une surveillance. Des campagnes d'arrachage sont également conduites pour les espèces déjà installées (jussie, renoué du Japon, berce du Caucase...).

La biodiversité des milieux humides

Bords de rivière non tondus, restauration de la frayère à brochets, plantation d'espèces indigène, entre autre, sont autant d'actions pour restaurer et favoriser la biodiversité en bords de cours d'eau.

La Nature au cœur de la ville

Pour chaque projet, le volet végétalisation privilégiera une palette d'essences locales adaptées au changement climatique et peu consommateur d'eau. Bâtiments et espaces publics seront végétalisés, créant ainsi ombre et transpiration des végétaux.

Pour plus d'information sur le **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET)de Grand Poitiers Communauté urbaine, consulter
la page « Plan Climat » (https://www.grandpoitiers.fr/grands-projets/actions-pour-le-climat/plan-climat)
.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi